DOSSIER DE PRESSE

Comité national de l'éducation financière

Le 20 décembre 2016



Sommaire

PARTIE I Première réunion du Comité national de l'éducation financière	4
Qu'est-ce que l'éducation financière?	
Pourquoi le lancement d'une stratégie d'éducation financière?	5
Quels sont les leviers et les objectifs de cette stratégie ?	6
Quels acteurs y participent ?	7
Qui est l'opérateur désigné pour la mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie nationale ?	7
Pourquoi mettre en place une plateforme dédiée ?	7
PARTIE II Résultats de l'étude « Éducation financière : connaissances et pratiques des Français »	8
État des lieux des pratiques en matière de gestion courante de ses comptes	9
Quizz des connaissances	9

PARTIE I Première réunion du Comité national de l'éducation financière

Qu'est-ce que l'éducation financière?

En 2012, l'OCDE a défini l'éducation financière comme une « combinaison de conscience financière, de connaissance, d'habileté, des attitudes et comportements nécessaires pour prendre les bonnes décisions financières et finalement arriver à un bien-être financier individuel apprécié par la personne elle-même¹». L'éducation financière des consommateurs et investisseurs de tous âges constitue une préoccupation croissante des pouvoirs publics au niveau national et international.

Le secteur financier est complexe, très vaste, et d'une technicité croissante. L'ambition de l'éducation financière n'est pas de faire de chaque citoyen un spécialiste des différents sujets abordés, mais de lui permettre de disposer des bases nécessaires à la compréhension des principales notions et opérations. Ces bases concernent aussi bien les principes essentiels d'établissement d'un budget, de gestion des revenus et dépenses, d'épargne et de risque que le vocabulaire fort varié utilisé par les professionnels.

Pourquoi le lancement d'une stratégie d'éducation financière ?

En octobre 2013, Emmanuel Constans, président du Comité consultatif du secteur financier (CCSF), a été chargé par Pierre Moscovici, alors Ministre de l'Économie et des Finances, d'élaborer une proposition de **stratégie nationale en matière d'éducation financière**, sur la base des principes de haut niveau élaborés en la matière par l'OCDE et adoptés par le G20 en 2012.

Conformément aux objectifs du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale de janvier 2013, le Ministre a demandé qu'une attention particulière soit portée au **développement de l'éducation budgétaire** (budget personnel ou familial) et à **l'apprentissage des outils bancaires** (banque au quotidien, épargne, assurance) qui favorisent l'inclusion financière et contribuent à prévenir le surendettement. Il a également souhaité que cette stratégie soit définie sur la base des travaux réalisés depuis plusieurs années par l'OCDE dans ce domaine.

Un groupe de travail a dès lors été mis en place, associant des représentants du CCSF, de l'Éducation nationale, des associations de défense des consommateurs et de lutte contre la précarité ainsi que des acteurs du secteur bancaire et des assurances.

Le président du CCSF a remis au Ministre en janvier 2015 son rapport sur la définition et la mise en œuvre d'une stratégie nationale en matière d'éducation financière. Ce rapport met en lumière la multiplicité et la diversité des initiatives d'ores et déjà mises en œuvre en la matière par le ministère de l'Éducation nationale mais aussi d'autres institutions publiques, des organisations professionnelles ou encore au sein du monde associatif (l'Institut pour l'éducation financière du public, les Clés de la Banque, Finances et Pédagogie, Entreprendre pour apprendre...). Il souligne néanmoins un certain nombre de carences, et confirme le résultat d'enquêtes conduites auprès de nos concitoyens.

5

¹ Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Atkinson et Messy - 2012.

Quels sont les leviers et les objectifs de cette stratégie ?

Trois axes de travail y sont proposés :

- Développer un enseignement d'éducation budgétaire et financière pour tous les élèves via un partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Agriculture afin de toucher les publics scolarisés.
- Soutenir les compétences budgétaires et financières des Français tout au long de la vie, afin d'éclairer les choix du consommateur en matière de gestion du budget familial, ou encore de crédit et d'épargne. Cette population plus largement ciblée pourra en particulier s'appuyer sur un portail internet ad hoc géré par la Banque de France pour trouver les réponses à ses interrogations.
- Accompagner les publics en situation de fragilité financière, à travers, notamment, les Points Conseils budget (PCB) actuellement expérimentés dans plusieurs départements.

78% des Français pensent que l'éducation financière devrait être enseignée à l'école.

Et si demain l'éducation financière et budgétaire était effectivement enseignée à l'école, 65% des Français pensent que cela permettrait de faire reculer le surendettement et les situations de fragilité financière.

Sondage réalisé par l'IFOP pour le Ministère de l'Économie et des Finances en septembre 2016 « Éducation financière : connaissances et pratiques des Français »

Le rapport recommande par ailleurs la création d'un **portail internet national d'éducation financière** facilitant l'accès de tous aux différents programmes d'éducation financière et actions d'information. En effet, tous les exemples étrangers de stratégie d'éducation financière formalisée reposent sur le rôle pivot d'un portail Internet dédié à l'éducation financière. Enfin, le rapport propose également l'institution d'un **schéma de gouvernance** reposant sur un comité national stratégique et un comité opérationnel, ainsi qu'un opérateur chargé de la mise en œuvre.

85% des Français n'ont pas bénéficié d'enseignements d'éducation budgétaire et financière que ce soit à l'école, à l'université, dans leur entreprise ou dans un institut spécialisé.

Or, au cours de leur vie, **43% des Français ont ressenti le besoin de recevoir ce type d'enseignements**. Et parmi eux : on trouve une majorité de jeunes : 51% de 18-24 ans.

Sondage réalisé par l'IFOP pour le Ministère de l'Économie et des Finances en septembre 2016 « Éducation financière : connaissances et pratiques des Français »

Quels acteurs y participent?

La gouvernance de cette stratégie nationale s'inspire du cadre de gouvernance recommandé par l'OCDE avec la mise en place d'un comité national présidé par le ministre de l'Économie et des Finances qui associe le ministre de l'Education nationale, le ministre de l'Agriculture, le ministre des Affaires sociales et les acteurs concernés (gouverneur de la Banque de France, président de l'Autorité des Marchés Financiers, banques, associations de protection des consommateurs et de lutte contre l'exclusion, etc.).

Qui est l'opérateur désigné pour la mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie nationale ?

Il s'agit de la **Banque de France**, qui a placé parmi ses objectifs stratégiques le développement de l'éducation financière à travers notamment la signature de **conventions** avec plusieurs rectorats de l'Education nationale afin de contribuer à la formation continue des enseignants, le lancement à venir de la **Cité de l'Economie et de la Monnaie**, la mise en ligne d'un **site Internet pédagogique** au service de l'éducation financière du grand public...

Plus largement, à travers ses missions d'intérêt général de traitement des situations de surendettementet d'information du public sur les questions relatives notamment à l'accessibilité bancaire, elle couvre déjà largement le spectre de l'éducation financière.

Pourquoi mettre en place une plateforme dédiée ?

Depuis sa désignation, la Banque de France s'est engagée dans une démarche de partenariat renforcé avec l'Éducation nationale, le ministère de l'Agriculture, ainsi qu'avec les Points Conseil Budget (PCB).

Elle a par ailleurs entamé les travaux de création du **portail internet dédié**, qui devrait être mis en ligne début 2017. Cet outil doit permettre de diffuser très largement une offre diversifiée des produits conçus en matière d'éducation financière, et faire le lien avec les sites Internet des différents acteurs de l'éducation financière ainsi qu'avec les PCB.

PARTIE II Résultats de l'étude « Éducation financière : connaissances et pratiques des Français »

Les Français gèrent de manière active leurs comptes bancaires mais leurs connaissances sur les finances, l'épargne et les banques souffrent parfois d'importantes lacunes. Tel est l'enseignement principal de cette enquête menée auprès d'un échantillon de 1002 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 31 août au 2 septembre 2016.

État des lieux des pratiques en matière de gestion courante de ses comptes

99% des Français possèdent au moins un compte courant.

72% des Français consultent le solde de leur compte courant au moins une fois par semaine, que ce soit sur Internet, par courrier, en agence bancaire ou par téléphone.

- Ceux qui consultent le + souvent l'état de leur compte courant : les retraités (78%)
- Ceux qui consultent le souvent l'état de leur compte courant : les chômeurs (60%)

70% des Français épargnent une somme d'argent tous les mois.

- Parmi eux, 82% ont entre 25 et 34 ans
- Top 3 des professions/statuts qui épargnent :
 - Profession intermédiaire : 82%
 - CSP+: 80%
 - o CSP -: 69%

88% des Français connaissent la somme qu'ils dépensent de manière fixe chaque mois (loyer ou prêt bancaire, charges d'habitation, mensualités d'impôts, abonnements téléphone et Internet, etc.)

Et 94% d'entre eux affirment d'ailleurs que leur 1^e réflexe, en cas de vol ou de perte de leur carte bancaire, c'est de contacter leur agence bancaire et d'en demander la résiliation immédiate.

Quizz des connaissances

Les Français ont une bonne connaissance des notions bancaires qu'ils manient au quotidien, comme :

- Le livret A, qui demeure un placement connu pour la population (78% des sondés savent qu'il rapporte 0.75%)...
- Les agios : seuls 13% ignorent qu'il s'agit des intérêts perçus par la banque quand on est à découvert.

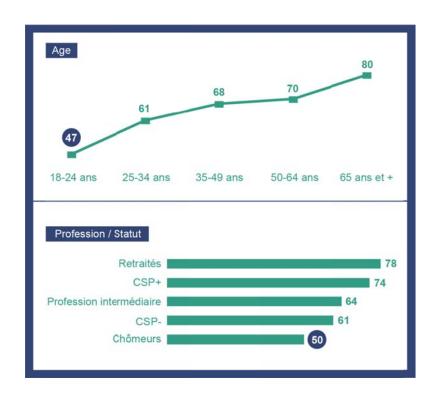
Mais certaines notions leur sont moins évidentes :

35% des sondés ne savent pas ce qu'est une carte à débit différé. Et parmi les 65% qui connaissent ce type de cartes, on ne trouve que 37% de jeunes de 18-24 ans.

Pis, seuls 25% connaissent la définition du taux d'usure (taux d'intérêt maximal audessus duquel on ne peut pas prêter d'argent)!

Enfin, ils ne sont que 29% à savoir ce qu'est un crédit renouvelable. Parmi eux, on ne compte que 22% de retraités, alors que les 18-24 ans sont la classe d'âge la plus informée sur ce type de crédit (31%).

Pour conclure, 68% des Français se déclarent « plutôt à l'aise » avec les questions budgétaires et financières. Mais cette majorité cache des disparités : parmi la population qui se sent à l'aise avec ces questions, on ne trouve que 50% de chômeurs et 47% de 18-24 ans.



CONTACT PRESSE

Tél.: 01 53 18 41 13 sec.mef-presse@cabinets.finances.gouv.fr @_Bercy_

economie.gouv.fr